CSAC du mercredi 20 septembre 2023
Déclaration liminaire UNSA-Cefi

Nous devons aujourd'hui donner à nouveau notre avis sur le dossier de la mise en place d'un dispositif d'astreinte qui concerne plus d'une quarantaine de nos collègues et aura un fort impact sur leur quotidien et leur qualité de vie au travail.

Ce dossier nous a été présenté pour avis le 12 septembre dernier. Toutes les organisations syndicales ont voté contre ce projet, car il donnait lieu à encore trop d'incertitudes et de questionnements, notamment sur le volontariat et le niveau trop bas de rémunération des astreintes.

Nous pensions que cette nouvelle convocation allait s'accompagner de nouveaux documents ou de nouvelles informations qui nous permettraient de lever toutes les ambigüités et incertitudes qui nous empêchent de déterminer clairement si nos collègues pourront travailler dans de bonnes conditions matérielles et psychologiques.

Or, il n'en n'est rien !

Nous regrettons que ce dossier important n'ait pas évolué depuis le 12 septembre et soit examiné dans des conditions d'urgence qui empêchent de débattre en toute sérénité et clarté.

Pourquoi ne pas avoir attendu la réponse de la DGAFP sur le niveau de rémunération des astreintes pour convoquer le CSAC ? Notre réunion aurait eu une tout autre allure. Nous aurions pu avancer sur certains points et, peut-être, éviter un nouveau vote contre et un deuxième passage en force de l'Administration. Deux passages en force sur les deux derniers CSAC, cela n'est plus du « dialogue social ».

Vous avez pourtant déclaré, lors du premier CSAC du 16 mai dernier, et je vous cite Monsieur le Secrétaire général adjoint, que « vous espériez que nous pourrions continuer à avoir des débats et un dialogue social de qualité ». Il n'en est rien.

Je n'ai vu aucun débat sur ce sujet, mais uniquement des décisions que vous imposez, alors même que nous vous avions proposé d'autres solutions que vous avez balayées d'un revers de main, sans avancer aucun argument entendable expliquant votre refus.

L'UNSA-Cefi, vous l'aurez compris, vote contre ce projet, au nom de la qualité de vie au travail de nos collègues que nous estimons devoir être protégée.

Je vous remercie.